



1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit 549BULK

Identité du produit Slide Bulk Heavy Duty 10% Mold Release
Autres moyens d'identification; Slide Bulk Heavy Duty 10% Mold Release
(SDS applies to pint, 1G, 5G, and 55G sizes)

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Nettoyeur de moule industriel

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Slide Products Inc.
430 Wheeling Road
Wheeling, IL 60090

Initial Supplier Identifier: CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ
VEUILLEZ CONTACTER UN DISTRIBUTEUR CANADIEN POUR LE FICHIER FDS
ENTIÈREMENT CONFORME

Secours

Téléphone No Emergency Telephone INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

Service clientèle: Phone: 1-847-541-7220
Fax: 1-847-541-7986

2. Identification des dangers du produit

Classification de la substance ou du mélange

Provoque une sévère irritation des yeux.

Éléments d'étiquetage**Attention**

Provoque une sévère irritation des yeux.
L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

[Prévention]:

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
Se laver soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

[Réponse]:

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

[Stockage]:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.

[Disposition]:

Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Isopropyl Alcohol Numéro CAS: 67-63-0 Synonymes : Isopropyl Alcohol	85 - 99	Flam. Liq. 2;H225 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336	Pas de données disponibles.
Polypropylene glycol, monobutyl ether Numéro CAS: 9003-13-8 Synonymes : Polypropylene glycol monobutyl ether	4 - 15	Non Classé	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

*[PBT/vPvB] - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux:Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.



7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles: Aucune information disponible

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
67-63-0	2-Propanol	ACGIH	200 ppm 400 ppm
		Alberta	200 ppm TWA; 492 mg/m ³ TWA 400 ppm STEL; 984 mg/m ³ STEL
		Colombie-Britannique	200 ppm TWA 400 ppm STEL
		Manitoba	200 ppm TWA 400 ppm STEL
		Nouveau-Brunswick	400 ppm TWA; 983 mg/m ³ TWA 500 ppm STEL; 1230 mg/m ³ STEL
		Terre-Neuve-et-Labrador	200 ppm TWA 400 ppm STEL
		Nouvelle-Écosse	200 ppm TWA 400 ppm STEL
		Territoires du Nord-Ouest	200 ppm TWA 400 ppm STEL
		Nunavut	200 ppm TWA 400 ppm STEL
		Ontario	200 ppm TWA 400 ppm STEL
		Île-du-Prince-Édouard	200 ppm TWA 400 ppm STEL
		Québec	400 ppm TWA _{EV} ; 985 mg/m ³ TWA _{EV} 500 ppm STEV; 1230 mg/m ³ STEV
		Saskatchewan	200 ppm TWA 400 ppm STEL
		Yukon	400 ppm TWA; 980 mg/m ³ TWA 500 ppm STEL; 1225 mg/m ³ STEL
9003-13-8	Polypropylene glycol monobutyl ether	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contrôles de l'exposition Respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.



Safety Data Sheet
Slide Bulk Heavy Duty 10%
Mold Release

Date de révision de la fiche signalétique:
07/17/2024

	Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.
Yeux	Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux pour protéger les yeux. Une station de lavage oculaire est suggéré comme une bonne pratique en milieu de travail.
Peau	Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.
Contrôles d'ingénierie	Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.
Autres pratiques de travail	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

9. Propriétés physiques et chimiques

<p>Aspect</p> <p>Odeur</p> <p>Seuil olfactif</p> <p>pH</p> <p>Point de fusion / point de congélation (°C)</p> <p>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</p> <p>Point d'éclair</p> <p>Taux d'évaporation</p> <p>Inflammabilité (solide, gaz)</p> <p>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</p> <p>Tension de vapeur (Pa)</p> <p>Densité de vapeur</p> <p>Densité</p> <p>Solubilité dans l'eau</p> <p>Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)</p> <p>Température d'auto-inflammation (°C)</p> <p>Température de dégradation (°C)</p> <p>Viscosité (cSt)</p> <p>% COV</p> <p>Oxidising properties</p> <p>Explosive properties</p> <p>Water Solubility</p>	<p>Pale tan Liquide</p> <p>Aucune information disponible</p> <p>Aucune information disponible</p> <p>Aucune information disponible</p> <p><-67.8 °C / <-90 °F</p> <p>39.4-40.6 °C / 103-105 °F</p> <p>11.7 °C / 53 °F</p> <p>> 1.7 Minutes</p> <p>Aucune information disponible</p> <p>Limite inférieure d'explosivité: 1.0 %</p> <p>Limite supérieure d'explosivité: 10.0 %</p> <p>350 mm Hg @ 21 °C (70 °F)</p> <p>>1 (Air=1)</p> <p>0.791 (Water=1)</p> <p>Aucune information disponible</p> <p>Aucune information disponible</p> <p>Aucune information disponible</p> <p>Aucune information disponible</p> <p>96%</p> <p>Aucune information disponible</p> <p>Aucune information disponible</p> <p>Nil</p>
--	--

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

Conditions à éviter

Éviter les températures élevées et le contact avec des matériaux incompatibles

Matières incompatibles

Aucune information disponible

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
2-Propanol - (67-63-0)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}



Safety Data Sheet
Slide Bulk Heavy Duty 10%
Mold Release

Date de révision de la fiche signalétique:
07/17/2024

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Polypropylene glycol monobutyl ether - (9003-13-8)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
67-63-0	2-Propanol	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;
		ACGIH	A4
9003-13-8	Polypropylene glycol monobutyl ether	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	2	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles:

Symptômes et effets, aigus et différés::

Traiter de manière symptomatique

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

12. Informations écologiques

Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
2-Propanol - (67-63-0)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
Polypropylene glycol monobutyl ether - (9003-13-8)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}

Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Lorsqu'il est expédié dans des conteneurs de 0,3 gallons (1 L) ou moins, ce matériau peut être reclassé conformément aux réglementations DOT 49 CFR 173.150 / IATA DGR instruction d'emballage Y341/ IMDG Code 3.4 comme : quantité limitée.

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport ICAO/IATA maritime)	
Numéro ONU	UN1219	UN1219	UN1219
Nom d'expédition des Nations unies	Isopropyl alcohol solution	Isopropyl alcohol solution	Isopropyl alcohol solution
Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger TMD:3 Sous-classe:Non applicable	IMDG:3 Sous-classe:Non applicable	Classe d'aérien:3 Sous-classe:Non applicable
Groupe d'emballage	II	II	II

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible



15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17) et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

2-Propanol

Polypropylene glycol, monobutyl ether

Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.



16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique

07/17/2024

<u>NFPA</u>	Health Hazards Not determined	Flammability Not determined	Instability Not determined	Special Hazards Not determined
<u>HMIS</u>	Health Hazards 2	Flammability 3	Physical Hazards 0	Personal Protection G

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Avis de non-responsabilité : les informations présentées ici sont fournies à titre de guide pour ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être employées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final prenne une décision concernant le l'adéquation des procédures de sécurité employées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin de la FISPQ